

# Mairie de GADANCOURT

12, place de l'Eglise  
95450 GADANCOURT



## Compte rendu du conseil Municipal du 25 janvier 2009

Convocation le 20 janvier 2009.

L'an deux mil neuf, le vingt-cinq janvier, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à 11 heures, à la Mairie de Gadancourt.

Etaient présents : M. Noury, Mesdames de Meaux et Raffalli, Messieurs Chavanne, Rackelboom.

Etaient absents excusés : Monsieur Brénac pouvoir à Madame de Meaux, Monsieur Ricci pouvoir à Monsieur Chavanne et Monsieur Dieuset pouvoir à Madame Raffalli

Mme Raffalli est nommée secrétaire de séance.

### Ordre du jour

- Approbation du PV de la réunion du 12 décembre 2008,
- TRASERR,
- Syndicat SIOSV,
- Espaces verts,
- Questions diverses

### Approbation du procès-verbal de réunion du 12 décembre 2008

Après lecture à l'assemblée du procès-verbal du conseil municipal du 12 décembre 2008 par M. le Maire, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### TRASERR 2009

Monsieur le Maire a fait établir un devis auprès de l'entreprise Jean Lefèvre concernant la réfection des routes relevant de la compétence de la commune : rue Octave de Boury avec la réfection de la voirie et des trottoirs et le bouchage des trous dans le virage devant l'allée du cimetière.

Le devis présenté est d'un montant de 73.399 € H.T.

Le taux de la subvention versée par le Conseil Général du Val d' Oise est de 52 % des travaux.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, plus trois pouvoirs,

AUTORISE Monsieur le Maire à présenter ce projet auprès du Conseil Général afin d'obtenir la subvention qui permettra à la commune de réaliser les travaux.

## **Syndicat SIOSV (Syndicat Intercommunal d'Organisation Sportive du Vexin).**

Ce syndicat regroupe 39 communes et ne fonctionne plus, depuis 2004, et ne paye plus ses cotisations au syndicat des syndicats (SASIRV). Aujourd'hui, les 39 communes doivent 3 084 € fin 2007 + l'année 2008.

La Préfecture demande à chaque commune de nommer deux titulaires et un suppléant afin de constituer un bureau qui sera chargé de régulariser cette situation et dissoudre ce syndicat.

Le Conseil Municipal, après vote, à l'unanimité des membres présents, et trois pouvoirs, ACCEPTE l'élection de Monsieur Xavier Chavanne et Madame Valérie Raffalli en tant que titulaires et Madame Christine de Meaux en tant que suppléante.

## **Espaces verts**

La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 10 janvier 2009 et a étudié les devis adressés par les entreprises après l'envoi du dossier d'appel d'offres concernant l'entretien des espaces verts de la commune aux sociétés : EL PAS à Us, ELGG à Banthelu, Vignal à Vigny et EVENAA à Génicourt.

Seulement deux entreprises ont transmis un devis, l'Entreprise EVENAA ayant répondu qu'elle ne travaillait pas avec les communes et l'entreprise Vignal n'ayant jamais répondu.

Les 2 devis étudiés : EL PAS : 13 300 € HT/an et ELGG : 7 828 € HT/an.

La commission d'appel d'offre a retenu les prestations de l'entreprise ELGG de Banthelu.

Le Conseil Municipal, après délibération, par 7 voix pour, 1 voix contre, DECIDE de signer le contrat avec la société E.L.G.G. à Banthelu.

Pour ce qui concerne l'emploi d'un homme d'entretien pour le village, Monsieur le Maire a rencontré le responsable d'une association : Association Vie Vert à Cormeilles en Vexin. Le coût horaire sera de 15,50 € charges comprises, auquel il faut ajouter 3 € de frais de transport.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents, et trois pouvoirs, AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat avec l'association Vie Vert.

## **Questions diverses**

### **- Achat d'un éparpilleur de sel**

Monsieur le Maire s'est renseigné pour l'achat d'un éparpilleur de sel neuf de 250 kg et de 2 mètres de large : il faut compter 1 750 € HT, mais compte tenu du prix élevé, il préfère attendre le salon agricole de Villepinte pour bénéficier de promotions ou de matériels d'occasion.

#### - Route de l'Aulnaie

Compte tenu de la dangerosité de la route de l'Aulnaie par temps de neige, et notamment de verglas, le Conseil réfléchit à la possibilité de fermer la route après prise d'un arrêté du Maire et l'achat d'un panneau route barrée.

L'achat et la pose d'un panneau « chaussée glissante » sont d'ores et déjà adoptés.

#### - Travaux EDF et fuite d'eau sur réseau

Suite aux travaux EDF, la bouche d'eau desservant le golf a été recouverte de bitume. Lors de la fuite d'eau survenue sur le réseau début janvier, le service des Eaux a dû creuser dans la chaussée pour avoir accès à la borne. Depuis le trou est resté en l'état.

Monsieur le Maire va saisir EDF afin de faire terminer correctement les travaux.

#### - Vacation funéraire

Dans le cadre de réforme des vacations funéraires, la Préfecture demande aux communes de fixer cette taxe dans la fourchette de 20 à 25 €.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, et trois pouvoirs

VOTE le montant de la taxe de vacation funéraire à 20 €.

#### - Don

Monsieur Jean-Alain Brénac offre une pendule Beaume et Mercier à la Mairie de Gadancourt.

#### - Association Gadancourt Loisirs

Monsieur Alain Coville, Président de l'Association Gadancourt Loisirs sollicite auprès de Monsieur le Maire l'occupation de la Mairie pour une réunion le 28 février 2009 de 19 h à 20 h 30 et le vendredi 13 mars à 20h30 afin que se tienne l'assemblée générale de l'association.

Le Président demande également à la Municipalité de prêter la courette et la Mairie afin que des denrées et matériels divers puissent y être entreposés lors de la brocante du 14 juin prochain.

Monsieur le Maire soumet au vote la demande du Président de l'Association tant pour le prêt de la Mairie que pour la courette.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, et trois pouvoirs

REFUSE le prêt de la Mairie pour les réunions et

REFUSE, à 7 voix pour et 1 voix contre, le prêt de la Mairie et la courette pour la brocante du 14 juin 2009.

En effet, le Conseil Municipal note que l'association a déménagé elle-même son siège social.

Le Conseil Municipal demande également à l'association de faire procéder à l'installation de sanisettes lors de la brocante et décide qu'une redevance d'occupation du domaine public lui sera demandée, pour participation aux frais de nettoyage engendrés par ladite brocante.

Une délibération à ce sujet sera soumise au vote lors du prochain Conseil Municipal.

- Création d'un book pour cinéaste

Monsieur Xavier Chavanne propose qu'un book, dont la diffusion sera faite sur internet, soit mis en ligne afin de proposer notre village pour le tournage de films.

Madame de Meaux propose que les villageois à l'aise avec la photographie fassent de belles photos qui seront ensuite sélectionnées et mises en ligne sur le site du Conseil Général prévu à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 15.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire